

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	49 (1920)
Heft:	18
Rubrik:	Avis officiel

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — Le Conseil d'Etat a nommé : M. Pius Auderset, à Liebistorf, instituteur à l'école mixte de Cordast; M^{lle} Marguerite Chollet, à Vaulruz, institutrice à l'école des filles d'Albeuve; M. Jean-Louis Droux, aux Ecasseys, instituteur à l'école mixte de Saint-Martin ; M. Louis Demierre, à La Roche, instituteur aux écoles primaires de Broc ; M. Félix Schneider, à Dirlaret, instituteur à l'école moyenne des garçons de cette localité ; M. Georges Glasson, à Bulle, instituteur aux écoles primaires de cette ville ; M^{lle} Andrée Carrel, à Siviriez, institutrice à l'école des filles de Zénauva ; M. Georges Aeby, à Bourguillon, maître à l'école régionale de Cormondes ; M. Francis Marchon, à Orsonnens, instituteur à l'école moyenne des garçons de La Roche. ; M. Fernand Eggerswyler, à Belfaux, instituteur à l'école mixte de Granges-de-Vesin.

— *Conférence des inspecteurs.* — Jeudi, 21 octobre, les inspecteurs et inspectrices scolaires du canton se sont réunis en conférence à Fribourg. M. Python, Directeur de l'Instruction publique, a honoré cette réunion de sa présence. Les participants ont envisagé la mise en chantier de travaux scolaires pour l'exposition de 1921. La conférence s'est occupée également de l'organisation des cours de perfectionnement, de la révision du tarif des amendes pour absences illégitimes, du passage des élèves de l'école primaire à l'école secondaire. Elle a décidé de mettre à l'étude le programme des cours complémentaires dans le sens d'une accentuation de la tendance pratique et professionnelle.

Avis officiel

La Direction de l'Instruction publique porte à la connaissance des membres du corps enseignant que les leçons supplémentaires pour les élèves de la section inférieure des cours de perfectionnement sont supprimées jusqu'à nouvel avis. Par contre, les instituteurs sont priés de vouer toute leur attention à la marche progressive du cours de perfectionnement ordinaire qui doit, dans la règle, être donné le jour et non le soir.

Fribourg, le 26 octobre 1920.

Le Conseiller d'Etat, Directeur,
GEORGES PYTHON.